

A Madame le Préfet de Meurthe-et -Moselle 6 rue Sainte Catherine 54000 NANCY

Objet : Préavis de grève pour la journée du 13 mai 2025 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es du département, région, établissements publics, métropole, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

## Madame le Préfet,

La nouvelle cure d'austérité imposée par le gouvernement à la fonction publique sur 2025, et sous le prétexte de la construction d'une économie de guerre, a des conséquences concrètes pour l'ensemble des agent·es des collectivités locales et des usager·es : fermeture de services, arrêt des formations, non-remplacement des postes vacants et non-reconduction de contrats à durée déterminée, coupes drastiques des lignes budgétaires impactant tous les services à la population, des prestations sociales à la culture...

Malgré ces constats affligeants, le Premier ministre a annoncé, lors de sa conférence de presse du 15 avril dernier, les premières grandes lignes du prochain budget 2026. Une conférence de presse tenue sur les bases d'une formule ahurissante affichée sur son pupitre : « *La vérité permet d'agir* ». Une « vérité » qui n'est pas la nôtre !

Comment envisager la construction d'un « dialogue social » fondé sur des échanges qui devraient être sincères et loyaux lorsque les principales causes du déficit ne sont pas pointées et les agent·es publics, fonctionnaires et salarié·es sont les seules variables d'ajustement ?

Les mesures annoncées du budget de 2026 seront désastreuses. Ce sont déjà 40 milliards d'euros qui s'ajouteront aux coupes franches et aux prétendus déficits et qui seront pris sur la sécurité sociale, les services publics et les collectivités locales.

Les services publics seront particulièrement touchés et les collectivités territoriales devraient en être les principales impactées.

Les conséquences seront terribles sur le terrain, tant pour les agent·es que pour les usager·es.

Alors qu'aujourd'hui l'ensemble de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement à assurer les missions des collectivités territoriales souffrent de conditions de travail et salariales particulièrement dégradées, renforcées par les dernières mesures : réduction de 10 % de l'indemnisation en cas d'arrêt maladie, non-reconduction de la GIPA depuis 2024, poursuite du gel du point d'indice, refus

catégorique de toute négociation sur le retour à la retraite au moins à 62 ans, le Premier Ministre entend nous faire serrer encore plus la ceinture.

Or, de l'argent, il y en a ! C'est bien vers les actionnaires et le patronat qu'il faut se diriger pour les voir partager les richesses produites. Nous n'avons que faire de votre prétendue économie de guerre et des fausses solutions qui nous sont imposées.

Ce qui est aujourd'hui vital, c'est bel et bien de répondre aux besoins des usager·es par le renforcement des services publics territoriaux et de prioriser l'amélioration des conditions de travail et salariales de millions d'agent·es invisibilisé·es dans les discours et les décisions, et qui pourtant permettent de faire fonctionner notre pays.

Après la mobilisation du 8 mars, Journée de lutte pour les droits des femmes, après la mobilisation des retraité·es le 20 mars en raison de leur niveau de pension parfaitement inacceptable, après la mobilisation du 1<sup>er</sup> avril du secteur médico-social durement touché par vos décisions iniques, et la journée d'action et de mobilisation du 3 avril, la CSD CGT 54 des Services publics, consciente des attentes des agent·es et des usager·es, appelle à nouveau à une journée de grève et de manifestation le 13 mai 2025 pour exiger :

- L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires à 6 € et l'augmentation générale des salaires ;
- Le maintien de l'indemnisation des CMO à 100 % et l'abrogation du jour de carence pour le droit de se soigner ;
- L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) et la sauvegarde de la CNRACL;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent·es et à préparer le terrain des privatisations ;
- La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction publique pour répondre aux impérieux besoins des usager·es.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 13 mai 2025 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié-es du champ privé du logement social, de l'eau et de la thanatologie.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Mesdames et Monsieur les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la CSD CGT 54 des Services publics, Pierre-Olivier Geiger

Coordinateur départemental